



Réponse du Parti socialiste fribourgeois (PSF) à la consultation relative à la révision du PSEM

Fribourg, le vendredi 13 septembre 2024

Cher Monsieur le Conseiller d'État,

Le Parti socialiste fribourgeois (PSF) a pris connaissance des documents liés à l'objet susmentionné et vous remercie de l'avoir associé à sa consultation.

Il salue les efforts de transparence déployés par la DIME. Le choix des sites s'avère expliqué de manière détaillée et les soirées d'information publiques s'inscrivent dans cette même démarche. Les craintes légitimes récemment exprimées par une partie de la population doivent être levées et le Conseil d'État doit donc poursuivre et intensifier son information et sa communication. À ce titre, le Conseil d'État ne peut pas uniquement se cacher derrière le fait que la planification ne constitue pas encore l'exploitation. Compte tenu des besoins avérés et de la volonté que les districts couvrent leurs propres besoins, la majorité des secteurs prioritaires devront être exploités.

Au regard des risques et nuisances provoquées par les gravières (pollution de nappes phréatiques, pollution de l'air, pollution sonore, impacts sur la faune, etc.) et des oppositions qu'elles suscitent, le Conseil d'État aurait été bien avisé de renforcer simultanément les dispositions légales encadrant l'exploitation de gravières, leurs normes et leur surveillance, en mettant en place la motion Kolly/Kubski 2023-GC-104. Il n'est cependant pas trop tard pour ce faire.

Le Parti socialiste loue également la volonté de durabilité dans laquelle souhaite s'inscrire cette révision du PSEM, en particulier l'intention de réduire les émissions de CO2 liées aux transports des matériaux. Néanmoins, l'approche présente des limites. Ainsi, alors que le Conseil d'État souhaite favoriser les sites permettant le transport des matériaux par le rail, seul quatre des dix-huit secteurs sont situés dans un contexte le permettant *a priori* pleinement. Le PSF regrette également que la présence de forêts, de corridors à faune, de reptiles et de batraciens soit si faiblement pondérée qu'elle ne puisse pas influencer significativement l'évaluation des sites retenus.

Le Parti socialiste s'est également penché sur la fiche de projet concernant le Parc du Chocolat Cailler à Broc. Il suivra avec attention les conclusions du rapport d'impact sur l'environnement. Avec les centaines de milliers de visiteurs supplémentaires que le parc attirera, le PSF demande des mesures fortes pour assurer un report modal de la route vers le rail et éviter la surcharge des axes alentours, notamment la circulation dans le village de Morlon, qui reste emprunté par les itinéraires GPS malgré la route de contournement.

Nous vous remercions de prendre connaissance de ces remarques et commentaires.



Veillez agréer, Monsieur le conseiller d'État, nos mes meilleures salutations.

Pour le Parti socialiste fribourgeois :

Léo Tinguely
Secrétaire politique